

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VI. 1er Decembre 1896, Numéro 19.

BULLETIN

29 novembre 1896.

* * Canada.—Mgr l'archevêque Fabre est arrivé le lundi 23 du courant par le paquebot la *Gascogne* et on a pu constater que les craintes ressenties sur sa santé étaient quelque peu exagérées. Nous empruntons à la Semaine Religieuse parue hier les renseignements suivants :

“ A Paris, les médecins ont préféré que Sa Grandeur revint au Canada, sans s'exposer aux fatigues toujours inséparables d'un long voyage en chemin de fer sur le continent européen.

“ Le diagnostic des médecins de Monseigneur s'accorde parfaitement avec celui de l'un des meilleurs docteurs de la faculté médicale de Paris.

“ Sa Grandeur semble n'avoir rien perdu de son activité ; espérons qu'un repos de quelques semaines, joint à l'atmosphère reconfortante du pays et du foyer domestique, aura bientôt fait disparaître les dernières traces d'une maladie qui avait si douloureusement affligé tout le diocèse.”

Nous souhaitons vivement que Sa Grandeur se rétablisse promptement de l'indisposition qui l'a empêchée de se rendre à Rome.

—Les Journaux ont publié l'arrangement concernant les Ecoles du Manitoba qui est intervenu entre le Gouvernement fédéral et celui du Manitoba. Il ne paraît pas que cet arrangement ait reçu l'adhésion de Mgr Langevin archevêque de Winnipeg ni celle d'un grand nombre de Catholiques : aussi est-il à présumer qu'il y aura encore sur ce sujet de vives contestations.

* * *

* * Angleterre.—La politique anglaise est, dans ce moment-ci, en une position difficile : ce qui la gêne surtout, ce sont ses promesses au point de vue de l'occupation de l'Egypte, qu'elle s'est engagée à quitter lorsqu'elle aurait effectué des réformes financières aujourd'hui réalisées et dont elle continue à gérer plus que

jamais la politique extérieure — naturellement à son profit — comme l'indique l'expédition du Soudan. L'armée anglaise s'est arrêtée à Dongola, mais on prévoit la marche sur Karthoum et c'est évident là le but vers lequel elle tend. On conviendra que les puissances européennes ont raison de se plaindre de semblables agissements qui ne trompent plus personne, malgré les assurances de Lord Salisbury, premier ministre.

Lord Salisbury ne sait que dire pour expliquer sa politique.

* * *

* * **Allemagne.** — La grève des débardeurs de port cause une vive émotion à Hambourg. Cette grève a déjà arrêté le travail de 6000 ouvriers ce qui amène dans le commerce maritime de ce port une très grande perturbation. On craint que le mouvement ne s'étende en Angleterre. Les hommes de l'Union font des efforts considérables pour empêcher les travailleurs qui ne sont pas de l'Union de proposer leurs services. Il en arrive à Hambourg, d'Italie et aussi d'Angleterre. Les hommes de l'Union les ont naturellement très mal reçus ; une bagarre s'en est suivie qui a nécessité l'emploi de la force armée. Grâce aux troupes, l'ordre a été rétabli : mais il y a beaucoup de surexcitation.

— Les révélations du prince de Bismark, qui, avec un cynisme vraiment incroyable, semble se faire gloire de sa politique corruptrice et à double face, ont mis l'Empereur d'Allemagne dans une situation des plus délicates vis-à-vis des Cours d'Europe. En effet, les Cabinets européens en voyant ainsi divulguer les secrets diplomatiques par un homme qui oublie tout sentiment de dignité, seront disposés à en rendre responsable Guillaume II. C'est à lui d'imposer silence à son ancien chancelier que l'orgueil froissé rend aujourd'hui si loquace. Il y a entre les Cours de Berlin, de St Petersburg et de Vienne, sans parler de celle de l'Italie un malaise fort explicable.

* * *

* * **Italie.** — La paix avec Menélick est enfin signée et les prisonniers italiens vont revenir dans leur pays. C'était la seule solution possible de la situation dans laquelle se trouvait l'Italie après le désastre d'Adoua. En réalité, la guerre engagée avec Menélick était injustifiable, et celui-ci avait défendu ses foyers menacés par une puissance qui usait de son droit du plus fort pour conquérir de nouveaux territoires. L'Italie a été défaite. L'humiliation a été grande. Au premier moment, le roi voulait continuer la lutte et y eût sacrifié des sommes importantes que le trésor italien n'était point en mesure de supporter, mais il a écouté les conseils de la raison et le premier-ministre de Rudini a eu raison de s'opposer à ce mouvement belliqueux, qui pouvait compromettre gravement l'avenir de la monarchie italienne. Il a senti

que celle-ci n'est rien moins que solide dans la péninsule travaillée par l'esprit révolutionnaire.

On ne doit pas oublier que la misère continue dans ce pays, que le nombre des émigrants croît chaque année d'une façon inquiétante et que les terrains dépeuplés augmentent dans une proportion considérable.

* * *

* * Rome.—Le prochain consistoire doit avoir lieu le 3 décembre prochain. A ce consistoire Nos Seigneurs Satolli, Jacobini, Agliardi Ferrata et Di Pietro, absents de Rome, au moment de leur nomination, doivent recevoir le chapeau rouge. On annonce que le Souverain Pontife profitera de cette réunion pour élever au cardinalat le P. Pierrotti, maître du Sacré Palais, et le chanoine Frisco, du chapitre de Naples. Le P. Pierrotti appartient à l'ordre des Dominicains et le chanoine Frisco est considéré comme une haute autorité théologique.

La Santé de S. S. Léon XIII se soutient bien, malgré ses nombreux travaux.

* * *

* * Espagne.—Ce pays n'a qu'une pensée, on pourrait dire un cauchemar : Cuba.—Depuis près de trois ans, la lutte se poursuit avec une persistance qui accuse de la part des rebelles une énergie extraordinaire. Il ne semble pas, malgré les affirmations du général Weyler, que les troupes espagnoles aient encore raison des insurgés. Après une entrée en campagne dont on avait trop pompeusement parlé, le général est revenu à la Havane sous prétexte qu'il avait besoin de cavalerie. Quel obstacle l'a arrêté ? c'est ce que les dépêches ne disent pas, mais assurément la victoire annoncée (combats dans lesquels on compte dix tués ou vingt blessés) n'est pas aussi assurée qu'on voudrait le faire croire. Ce qui est certain, c'est la ruine de cette belle colonie, où la propriété saccagée par les deux partis n'est plus cultivée et où les grandes ressources productives, tabac et sucre, ne peuvent plus être exportées avec quelque sécurité.

* * *

* * France.—Le cabinet Méline est fortement attaqué par l'élément socialiste de la Chambre des députés: interpellation, question, toutes les armes parlementaires sont employées pour le combattre. Jusqu'ici, il a résisté et la dernière lutte s'est faite aussi en France sur une question des écoles. Il s'agissait de déterminer la date à laquelle devait être réalisée la laïcisation des écoles. Les socialistes, qui sont toujours disposés à agiter le spectre du Cléricalisme, réclamaient l'expulsion *immédiate* des sœurs et la sécularisation des écoles tenues par elles. Le gouvernement s'y opposait, par mesure d'économie. Une majorité de 100 voix lui a donné raison,

mais il y a lieu de craindre que, dans ces attaques répétées, une fausse manœuvre ne se produise et ne compromette l'existence du cabinet.

L'opposition n'a pas été plus heureuse dans son interpellation sur l'alliance Russe en voulant connaître — ce qui n'était pas son droit, — le texte du traité intervenu. Mr Hanoteau a été très ferme à cet égard et son langage élevé et conforme à la raison, aux principes, a été applaudi par une majorité très importante. Il n'a eu qu'à rappeler les paroles de l'Empereur de Russie pour dire qu'un semblable discours valait tous les traités et on l'a bien compris.

NOUVEAUTÉ

INSTRUCTIONS D'UN QUART D'HEURE

FRUIT DE QUARANTE ANS DE MINISTÈRE

Publiées par l'abbé J. PAILLER.

Un fort vol. in-12 de 680 pages, prix..... \$1.13

PARIS. Ancienne maison Charles Douniol, 29, rue de Toulon.

Trouver des sermons substantiels et courts, c'est la grande préoccupation, surtout des débutants dans la prédication, aujourd'hui que le prêtre, surchargé d'un ministère de véritable missionnaire, n'a pas toujours le temps nécessaire pour préparer ses instructions et que les fidèles ne sauraient, comme au dix-septième siècle, suivre des thèses longues et compliquées. Malheureusement, les recueils publiés de nos jours ne renferment guère ce double avantage : on n'a pour s'en convaincre qu'à interroger ceux qui ont essayé de s'en servir. Tel n'est pas l'ouvrage que nous publions. Fruit de longs travaux d'un prêtre très distingué qui, par humilité, tient à taire son nom, il répond amplement à cette double exigence, ainsi que l'indique son titre : *Instructions d'un quart d'heure, fruit de quarante ans de ministère.*

DE LA VOCATION SACERDOTALE

PAR

M. L. BRANCHEREAU.

Prêtre de Saint-Sulpice.

1 vol. in-12 \$0.50

NOTES D'UN CATECHISTE

(Suite.)

2. Q.—Qu'est-ce que l'homme ?

Le mot *homme*, du latin *humus*, qui signifie *terre*, indique bien l'*origine* et la *destinée* du corps de l'homme. " Tu es poussière et tu retourneras en poussière. "

L'homme est un être... Un être est quelque chose qui existe et qui a la vie, comme un esprit, un animal.

On dit que l'homme est *un être* et non pas une chose, parce qu'il a l'existence et la vie. Dieu est appelé quelquefois l'*Être suprême*, l'*Être des êtres*, parce qu'il existe par lui-même et qu'il donne l'existence et la vie à tous les autres êtres.

composé... Un être composé est formé de plusieurs parties ; ainsi, dans l'homme il y a deux parties, le corps et l'âme.

d'un corps... Le mot corps vient d'un mot latin, qui veut dire *corruptible*, parce que de sa nature le corps est *susceptible de dépérissement*. Le *corps humain* est la partie matérielle, visible, formée de chair, d'os et de membres, qui constituent une machine admirable, à laquelle est unie intimement une âme humaine.

Par son *corps*, l'homme est classé parmi les animaux, mais il leur est bien supérieur ; par son *âme*, il se rapproche des esprits.

Oui, l'homme seul debout, la tête redressée,

Elève jusqu'au ciel sa vue et sa pensée.

Il unit dans son port la grâce et la noblesse,

Dans ses membres nerveux la force et la souplesse.

et d'une âme. Le mot *âme* veut dire *principe* de vie, parce que c'est l'âme qui donne la vie au corps.

L'âme est la partie spirituelle et invisible qui donne à notre corps la *vie* et la *forme humain*

L'âme est un esprit, destiné à être *uni* à un corps ; elle peut cependant exister séparée du corps, comme cela arrive à la mort, qui est la séparation *accidentelle* de l'âme et du corps.

L'âme humaine est, après les Anges, la créature de Dieu la plus parfaite et la plus belle !

créé par Dieu. Dieu *seul* en effet est capable de créer : c'est Dieu qui a créé le premier homme.

Création
divine

Par la création du premier homme, l'*espèce humaine* a été constituée ; on peut donc dire que Dieu en est le créateur.

De plus, Dieu est le créateur de *toutes les âmes* qui ont été et qui sont sur la terre ; car c'est Dieu seul qui *crée* immédiatement l'âme de chaque individu et l'unit à la matière organique, déjà existante, comme il se servit d'un limon terrestre déjà existant pour former le corps du premier homme.

Image à son image... Le mot *image* signifie *imitation* de quelque chose : un miroir, par exemple, donne l'image de tout ce qui se trouve devant lui.

Le mot *image* peut désigner non seulement les qualités *physiques* mais aussi les qualités *morales* ; par exemple, on pourra dire quelquefois qu'un enfant est *l'image vivante* de son père, par ses vices ou ses vertus.

Ressemblance divine

et à sa ressemblance... Le mot *ressemblance* désigne une certaine *conformité* entre deux ou plusieurs objets : on dira, par exemple, qu'un enfant ressemble plus ou moins à un autre enfant.

En disant que l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, le Catéchisme ne fait que répéter ce qui est dit dans la sainte Écriture, sur la fin du sixième jour de la création : Dieu, fit alors les diverses espèces d'animaux ; puis, comme quelqu'un qui se recueille et médite un grand ouvrage, il dit : " Faisons l'homme à *notre image et ressemblance...* " Voilà le plan divin : l'image et la ressemblance de Dieu. En voici la réalisation : " Or Dieu créa l'homme à son image ; c'est véritablement à l'image de Dieu qu'il le créa. " (Gen. I, 26-27.)

Admirons l'insistance du texte biblique, qui répète *trois fois* la même expression, pour marquer davantage cette vérité que l'homme est fait à l'image de Dieu.

Certains commentateurs disent que le terme hébreu que l'on a traduit par *image* ne s'entend que des substances *spirituelles*, et que le terme que l'on a traduit par *ressemblance* ne s'applique qu'à des choses matérielles ; c'est comme si Dieu avait dit : " Faisons l'homme semblable à nous, quant à sa substance spirituelle, son âme ; et quant à sa partie matérielle, son corps, donnons-lui la forme sensible que doit prendre un jour la seconde Personne divine qui s'incarnera, c'est-à-dire *Jésus-Christ*. "

D'autres interprètes disent que ces mots *image et ressemblance* se fortifient mutuellement, comme des adjectifs qualificatifs, signifiant que Dieu a créé l'homme à son image *très ressemblante*.

- Questions**
- A..... Que signifient les mots Homme ? Être composé ? Corps ? Âme ?
 - B..... Comment l'homme a-t-il été créé ? Que signifient les mots Image ? Ressemblance ?
 - C..... Comment certains commentateurs entendent-ils les mots image et ressemblance ?

Admirons, chers enfants, la grandeur et la noblesse de l'homme : Réflexions
nous sommes créés à l'image de Dieu !

Il y a un proverbe qui dit : " *Noblesse oblige,*" c'est-à-dire qu'une
personne *noble* doit se conduire *noblement*.

Pour vous conduire noblement, chers enfants, vous devez éviter ^{Pratique}
de déshonorer votre *corps* par les plaisirs mauvais ; vous devez
veiller à ne pas salir et défigurer l'image de Dieu, en votre âme,
par le péché !

3.—Comment notre âme ressemble-t-elle à Dieu ?

Notre âme... C'est en effet par *notre âme*, et non par ^{Âme}
notre *corps*, que nous ressemblons à Dieu. ^{humaine}

C'est aussi par *notre âme* que nous sommes incomparablement
supérieurs à tous les animaux ; ceux-ci possèdent sans doute un
principe de vie qui les anime, qui leur donne la sensibilité et un
instinct plus ou moins développé pour les guider ; mais aucun ani-
mal n'a, comme l'homme, une *âme* spirituelle, immortelle, raison-
nable et libre.

ressemble à Dieu... Entre Dieu et notre âme, il y a ^{Traits}
quatre principaux traits de ressemblance : la spiritualité, ^{de}
l'immortalité, l'intelligence, la liberté. ^{ressemblance}

Expliquons en détail chacune de ces quatre ressemblances :

En ce qu'elle est un esprit.

^{1°}
Immortalité

Le mot *esprit*, qui vient du latin *spiritus*, signifie air,
vent, *souffle*.

La sainte Ecriture rapporte que Dieu, ayant formé le corps de
l'homme avec du limon de terre " *souffla* sur son visage un *souffle*
de vie, et l'homme fut fait *âme* vivante." Gen. II, 7. Notre âme est
donc comme le *souffle* de Dieu ; le mot *esprit* convient bien pour
designer l'origine et aussi l'immatérialité de notre âme.

Il n'y a rien dans le monde sensible, qui puisse donner une idée
exacte de la nature d'un esprit ; car ce qui est matériel ne peut pas
représenter ce qui est immatériel.

Comme Dieu, *notre âme* est un esprit invisible, immatériel,
créé sans doute, mais *vivant* et communiquant la vie au corps ;
enfin, toujours *en activité*, même durant le sommeil par ses facul-
tés inférieures, et durant l'état de veille par ses facultés supérieures.

qui ne mourra jamais... *Mourir* c'est cesser de vivre, ^{2°}
d'exister, d'agir selon sa nature. ^{Spiritualité}

La nature de *l'homme* étant d'être composé d'un corps et d'une âme unis ensemble, on appelle *mort* leur séparation.

De sa nature, *notre âme* est immatérielle, complètement distincte du corps ; une *substance complète*, pouvant subsister et vivre séparée de son corps : ce qui arrive après la mort de chaque individu, l'âme demeurant *temporairement* jusqu'au jour de la résurrection séparée de son corps, mais vivant et capable d'exercer sa vie *supérieure*, à la manière des Anges.

Comme Dieu, qui est *éternel*, n'ayant jamais eu de commencement et ne devant jamais avoir de fin, *notre âme est immortelle* : quoique ayant eu un commencement, elle n'aura jamais de fin.

“ Les méchants, dit la Sainte Ecriture, iront au supplice *éternel*, et les justes entreront dans la *vie éternelle*.” Matth. XXV, 46.

^{3°}
Intelligence et qu'elle est douée d'une intelligence... Le mot *doué* veut dire favorisé, orné, *enrichi*. Dieu a donc *doué* l'âme humaine des précieuses facultés de l'intelligence et de la volonté.

Le mot *intelligence* (*intus legere*, lire à l'intérieur,) signifie *connaissance profonde* : quelqu'un est dit avoir l'*intelligence* d'une chose s'il comprend bien cette chose.

Ici le mot *intelligence* indique la *faculté* que possède notre âme d'avoir des idées, de penser, de *raisonner*, de se connaître, de connaître Dieu, de distinguer le vrai du faux, le bien du mal... *L'intelligence* est comme l'*œil* de notre âme.

Ce qu'on appelle quelquefois *intelligence*, chez les animaux, n'est qu'un *instinct* qui les pousse à se procurer ce qui leur est *agréable* ou *utile* selon leur nature.

Les animaux ne raisonnent pas ; ils ne se perfectionnent pas, n'inventent rien, agissent toujours de la même manière : l'oiseau, par exemple, bâtit toujours son nid de la même manière.

L'homme au contraire est un *être raisonnable* : et son intelligence le fait ressembler à Dieu, l'Intelligence infinie.

^{4°}
Liberté et d'une volonté libre... Une *volonté libre*, ou la *liberté*, est la faculté que possède notre âme de faire ou de ne pas faire ce qu'elle veut, selon son bon plaisir.

Le mot *libre* vient du latin *libra*, qui signifie une *balance*, instrument pour peser, et dont les plateaux indiquent bien la facilité qu'a notre âme de pencher à droite ou à gauche, de choisir le bien ou le mal proposé par l'intelligence.

“ Dès le commencement, dit l'Ecriture, Dieu a créé l'homme et l'a laissé dans la main de son *propre conseil*.” Eccl. XV, 11.

La *liberté* est la plus belle prérogative de l'homme ; c'est par elle que l'âme *ressemble* davantage à Dieu, puisqu'elle est, comme Dieu, maîtresse de ses actes ; aucune force ou violence n'est

capable de lui faire vouloir ce qu'elle ne veut pas. Mais de là vient la *responsabilité* humaine : la récompense ou le châtement suivra le bon ou le mauvais usage de notre liberté.

La liberté est comme un couteau à deux tranchants, dont nous pouvons nous servir pour le bien et pour le mal.

E..... Par quoi ressemblons-nous à Dieu ? Combien de traits de Questions ressemblance entre Dieu et notre âme ?

F..... Qu'est-ce qu'un esprit ? Notre âme est-elle immortelle ?

G..... Que signifient les mots intelligence ? Volonté libre ? Quelle est la conséquence de notre liberté ?

Vous comprenez mieux maintenant, mes enfants, la grandeur Réflexion de votre âme ! Rappelez-vous l'histoire des martyrs, que l'on tourmentait de toutes manières ; ils restaient inébranlables, et se souvenaient de la parole de Notre-Seigneur, parlant des persécuteurs : " Ne craignez point ceux qui peuvent faire périr le corps, mais ne peuvent rien sur votre âme. Craignez plutôt celui qui peut à la fois perdre le corps et l'âme dans les supplices du feu. "

Comme les martyrs, plutôt mourir que offenser Dieu.

Résolution

4. Q.—Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?

Le mot *pourquoi* a ici le sens de *pour quelle fin* Dieu vous a créé. Fin
de
l'homme

Dans la réponse à cette question, il s'agit donc directement d'expliquer le titre du chapitre : *Fin de l'homme*.

On peut dire que la fin de l'homme est double : sur la terre, l'homme a l'obligation de connaître, d'aimer et de servir Dieu ; dans le ciel, il sera irrévocablement établi dans la connaissance l'amour et le service de Dieu.

Dieu m'a créé pour... Du fait que Dieu a créé *chacun de nous*, il résulte que chacun de nous a des devoirs à remplir envers son Créateur. Devoirs
envers
notre
Créateur

Dieu m'a créé ; il aurait pu cependant ne pas me créer, me laisser dans le néant et je n'aurais jamais existé. *Si j'existe*, c'est une grâce dont je dois être reconnaissant à mon Créateur ; car l'existence est déjà un grand bienfait.

De plus, Dieu étant mon Créateur est par conséquent mon Maître ; je dois donc employer mon corps et les facultés de mon âme à son service ; pour le servir je dois le connaître, afin que en le connaissant je l'aime, et qu'en l'aimant je le serve, maintenant sur la terre et plus tard au ciel.

1° **Connaissance** le connaître... *Connaître Dieu*, c'est en avoir une certaine connaissance, plus ou moins complète, mais suffisante pour l'accomplissement de nos devoirs envers lui.

Il faut d'abord savoir qu'il *existe* ; c'est une connaissance, dit la théologie, nécessaire de *nécessité de moyen* : un sauvage ne peut être sauvé s'il ignore jusqu'à *l'existence de Dieu*.

Connaître Dieu c'est donc savoir qu'il existe, ce qu'il est, ce qu'il a fait pour nous dans le temps et ce qu'il fera de nous pendant l'éternité.

Mieux on connaît ses divines perfections, sa bonté, sa puissance, sa sagesse, plus on est porté à l'adorer et à l'aimer.

Dans le ciel, nous aimerons Dieu plus ardemment parce que nous la connaissons plus parfaitement.

Sur la terre, on apprend à connaître Dieu par l'étude, la méditation, et la prière.

La *connaissance* de Dieu est l'objet propre de notre intelligence ; l'*amour* de Dieu est la part de notre volonté.

2° **Amour** l'aimer... *Aimer Dieu* est un sentiment intérieur qui nous porte à penser à Lui, à lui obéir en tout ce qu'il prescrit, enfin à Lui être uni de cœur, à cause de sa bonté infinie.

De même que *l'aimant* attire le fer ou l'acier et le retient uni à lui, de même l'amour de Dieu nous attire et nous retient unis à lui.

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces. » Voilà le précepte.

Voulez-vous savoir si vous aimez Dieu véritablement, et quel est le degré de votre amour ? Voici le moyen indiqué par Notre-Seigneur : « Si quelqu'un *m'aime*, il garde mes *commandements*. »

Il n'aime donc pas Dieu celui qui n'observe pas la volonté de Dieu. Au contraire, il aime Dieu parfaitement celui qui accomplit jusqu'*au bon plaisir* de Dieu.

3° **Service** et le servir... Le mot *servir*, indique les devoirs à rendre par un serviteur à son maître.

Il y a plusieurs *manières* de servir : servir par *crainte*, c'est agir comme les esclaves ; servir par *intérêt*, seulement par l'appât d'une récompense ou d'un salaire, c'est agir en mercenaire ; mais servir par *amour* c'est le propre des cœurs généreux.

C'est *par amour et librement*, que Dieu désire être servi, obéi dans ses commandements, comme fait un bon père au milieu de ses enfants.

Toutefois, pour gagner nos cœurs et les attacher plus fortement à son service, Dieu nous dit les châtimens ou les récompenses qu'il nous réserve : le ciel ou l'enfer.

La devise "*servir Dieu c'est régner*" exprime bien la gloire qu'il y a à servir Dieu, qui n'est pas seulement un prince ou un roi de la terre, mais le Roi des rois.

en ce monde... ce qui signifie la durée de notre vie, Fin
prochaine
de notre passage sur la terre.

Le monde est un lieu *d'épreuve*; nous pouvons user *bien ou mal* de notre liberté, en observant ou en n'observant pas les préceptes divins.

Un jeune homme adressa un jour à Notre-Seigneur la question suivante : " Maître, que dois-je faire pour obtenir la *vie éternelle* ? " Jésus lui répondit : " Gardez les *commandements*. "

Voilà la fin prochaine de l'homme en ce monde.

et être heureux avec lui dans le ciel pendant l'éternité. Fin
dernière
Voilà la fin *dernière* pour laquelle Dieu m'a créé.

Être heureux c'est jouir du *bonheur* : tous les hommes cherchent à être heureux ; mais ils ne le seront parfaitement que dans le ciel.

Avec lui ; dans le ciel en effet nous serons *avec Dieu* ; nous participerons à sa félicité.

Le ciel, séjour magnifique des élus, des Anges et des Saints.
Pendant l'éternité : l'*éternité* est une durée qui ne finit jamais.

- A..... Que signifie les mots *pourquoi* Dieu vous a-t-il créé ? Questions
B..... Qu'est-ce que connaître Dieu ? — L'aimer ? — Le servir ?
C..... Quelle est la fin de l'homme en ce monde ? — En l'autre ?

Concluons, chers enfants, qu'il n'est point de *connaissance* plus Réflexion
sublime que celle de Dieu, point *d'amour* plus doux, point de *service* plus honorable, point de *bonheur* plus grand que celui du ciel pendant l'éternité !

Il y a 200 ans environ, à Montréal, vivait une sainte personne du nom de Melle Leber. Elle passa plus de 20 ans, sans en sortir jamais, dans une petite cellule construite auprès de la chapelle, où se trouvait le Saint Sacrement. Bel
exempl.

Lorsqu'on lui demanda un jour la raison de sa conduite, elle répondit : " C'est une pierre *d'aimant* qui m'a attirée dans cette cellule, et qui m'y *retient* séparée des jouissances de la vie " ; en disant ces paroles, elle ouvrit le petit guichet par où elle recevait la sainte communion. " Voilà, ajouta-t-elle en regardant l'autel, ma pierre d'aimant : la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, véritablement présent dans la Sainte Eucharistie... "

Aimons à visiter et à prier Notre-Seigneur au Saint Sacrement. Pratique

MANUEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Par le Recorder T. de MONTIGNY

Librairie Saint-Joseph, CADIEUX & DEROME, MONTRÉAL.

1 vol. in-12, cartonné. Prix 60 cts : Franco..... 0.65

Tel est le titre d'un livre nouveau, sorti de la plume alerte, incisive en même temps que humoristique de S. E. le Juge M. le Chevalier B. A. T. de Montigny, Recorder de la cité de Montréal.

Nous connaissons *l'économie sociale*, *l'économie politique* : nous n'avions point vu encore d'ouvrages traitant spécialement d'*économie domestique* au Canada.

Appelé à donner, en un lieu de réunion de l'élite de la société de Montréal, des conférences dont le choix du sujet lui était laissé, M. de Montigny résolut de soulever un coin du voile abritant la famille : et, profitant de sa longue expérience de Magistrat devant lequel se sont déroulés tant de drames navrants de famille, il crut bon de toucher à quelques plaies malheureusement trop générales.

Nous estimons qu'il a fait une nouvelle bonne action.—

Il nous donne tout d'abord une définition exacte et chrétienne de *l'économie domestique* : c'est *l'art de régler sagement sa manière de vivre*. Il nous dit immédiatement "poser fermement comme principe, que la meilleure condition pour être économe, c'est d'être chrétien."

En ce temps de renversement de l'ordre social, de l'appel aux plus viles passions contre la Religion, il est consolant de voir un homme de haute valeur comme l'est M. de Montigny, dire sans détour et sans fioritures des choses, bien naturelles si vous le voulez, mais qu'on est malheureusement trop porté à oublier.

Si cela surprend quelques uns de "le voir faire du catéchisme à propos d'économie domestique", nous leur dirons avec lui "que la vertu est la base principale de l'économie, puisque la vertu exclut les vices les plus contraires aux préceptes de l'économie."

Il prouve en passant, combien se trompent ceux qui veulent faire de l'école une officine purement encyclopédique, négligeant de parti pris ou par la force des choses la seule science nécessaire à l'homme : la connaissance des devoirs du chrétien.

Après une courte description des vices contraires à l'économie domestique, suivie des vertus que l'on devrait trouver dans une maison sagement gouvernée, Mr. de Montigny aborde la question de l'Éducation. En quatre pages, d'argumentation serrée, il fait voir le devoir absolu des parents d'élever leurs enfants de façon à leur assurer leur bonheur même ici-bas. "L'enfant suivra naturellement la direction qu'on lui aura donnée."

Le choix des domestiques a une grande influence sur l'intérieur. Que de fois, en France, n'a-t-on pas vu les ravages causés dans les meilleures familles par de mauvais domestiques ? Il y a aussi de graves obligations pour les maîtres envers ces pauvres gens obligés de louer leurs services pour soutenir leur vie. Rien ne blesse plus le sentiment de la dignité humaine, que de voir — ce qui est, hélas ! trop fréquent ici — les maîtres traiter leurs domestiques comme on ne traiterait pas des animaux. Outre ces devoirs envers le corps, il y a les devoirs bien plus grands envers l'âme : combien de maîtres s'en soucient ?

Un chapitre très bien pensé est consacré au mariage des enfants : que les parents le méditent.

Tout naturellement, vient ensuite le rôle de la femme dans le ménage. Elle "est vraiment l'âme de la maison, son influence s'exerce sur tout son entourage." Elle n'a pas la charge de détruire, mais de rendre aimable l'autorité ; elle sait faire accepter "avec amour, par un langage dont elle seule a le secret, la volonté des parents sur les enfants ; et Dieu a mis sur ses lèvres tant de suavité, il a mis dans son cœur une si éloquente tendresse qu'elle n'a pas besoin de convaincre l'esprit, par les raisons, parce qu'elle gagne le cœur par l'affection et que la volonté ne sait pas résister à cet argument."

Il n'est point inutile, loin de là, de se rendre un compte exact de ses recettes et de ses dépenses : Mr. de Montigny donne la manière simple et rationnelle de tenir une petite comptabilité que tout ménage, pauvre comme riche, peut tenir aisément.

Quelques conseils très pratiques sur l'hygiène, et pour terminer cette première partie, d'autres conseils sur le traitement des enfants et leur alimentation, font du tout un ensemble très bien écrit, fort bien pensé et plein de clarté, en vertu de cette maxime de Boileau : "Ce qui se pense bien s'énonce clairement. Et les mots pour le dire arrivent aisément."

Mr. de Montigny donne, dans la seconde partie de son intéressant ouvrage, une foule de renseignements utiles, de préparations diverses, de moyens de conserver quantité de produits nécessaires au ménage ; les soins à apporter aux malades ; la manière de prévenir bien des maladies, etc. etc.

En somme, nous le répétons : son livre est une action dont il lui sera tenu compte. Nous félicitons les Editeurs d'avoir su donner à ce livre un aspect attrayant qui ne nuira pas à ce succès.

CARTES

POUR LA NOUVELLE ANNÉE

DEPUIS 5 CENTIMS A TROIS DOLLARS CHACUNE

Avec les inscriptions suivantes :

- 1.— *L'Amitié ne connaît pas l'oubli.*
- 2.— *Mes meilleurs souhaits de bonheur.*
- 3.— *Le parfum de la vie c'est le souvenir.*
- 4.— *Que la paix soit pour vous la couronne de cette nouvelle année.*
- 5.— *Que la nouvelle année vous apporte la joie.*
- 6.— *Paix, joie, santé, bonheur, voici mes vœux pour la nouvelle année.*
- 7.— *L'Amitié est une fleur que l'on cueille dans toutes saisons.*
- 8.— *Puisse tout vous sourire et mes vœux vous porter bonheur.*
- 9.— *Les amis sont des parents choisis par le cœur.*
- 10.— *Acceptez mon souvenir.*
- 11.— *La sincère amitié est l'avant goût du bonheur.*
- 12.— *Joyeuse année, 365 jours de bonheur.*
- 13.— *Heureuse et sainte année.*
- 14.— *Un rien est tout pour l'amitié.*
- 15.— *Souvenir.*
- 16.— *Souvenez-vous de qui vous l'envoie.*
- 17.— *L'Amitié sème de fleurs le chemin de la vie.*
- 18.— *Pieux souvenir.*
- 19.— *Joyeuse année.*
- 20.— *Le cœur qui oublie n'a jamais aimé.*
- 21.— *365 jours de bonheur.*
- 22.— *Bonne et Très sainte Année.*
- 23.— *Souhait du cœur.*
- 24.— *Que 1897 vous apporte joie et bonheur. Bonne année.*
- 25.— *La distance ne sépare pas les cœurs que l'amitié réunit.*
- 26.— *Je pense à vous, ne m'oubliez pas.*
- 27.— *Bonne et heureuse année.*
- 28.— *Heureuse année.*
- 29.— *Le souvenir rapproche les amis éloignés.*

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

CONTINUATION DE COMMUNAUTÉ

QUESTION.—Deux époux se sont mariés sous le régime de la communauté. Par son dernier testament le mari a légué à sa femme l'usufruit de tous ses biens avec dispense expresse de faire inventaire et de donner caution. Lors du décès du mari il y avait des enfants (encore mineurs) issus du mariage et ces enfants ont été institués légataires universels en propriété, l'usufruit de leur mère réservé. La femme n'a pas fait inventaire.

Dans ce cas y a-t-il continuation de communauté entre la veuve et ses enfants ?

Un jeune notaire.

RÉPONSE.—L'article 1323 du Code civil exige, pour empêcher la continuation de communauté, lorsqu'il y a des enfants mineurs issus du mariage, qu'un inventaire soit fait dans le temps fixé.

Cet article, qui reproduit les dispositions de l'article 240 de la coutume de Paris, contient deux choses diamétralement opposées, savoir une disposition pénale et une disposition favorable ou un privilège. Il punit le survivant des conjoints qui n'a pas fait procéder à l'inventaire des biens communs, en l'obligeant de livrer à ses enfants la moitié des biens qu'il a acquis depuis le décès du prédécédé, et, *contrairement au droit commun*, il fait continuer en faveur des enfants la société qui existait entre leurs père et mère. Cette faveur est fondée, suivant les uns, sur le mélange des biens qui fait présumer que ce que le survivant a acquis a été acquis *ex re communi*, et, selon les autres, sur la volonté présumée du survivant de continuer la communauté avec ses enfants.

Les auteurs en général s'accordent sur ce double caractère de l'article, punition du survivant qui est en faute, et privilège des mineurs dont la condition est favorable et mérite la protection de la loi.

Dans l'ancien droit français cette doctrine a été résumée de la manière suivante par Deuisart, cité par Merlin, Questions de Droit, *Vo Continuation de communauté*.

“ La continuation de communauté est fondée sur deux motifs. 1° “ Sur la négligence ou la mauvaise foi présumée du conjoint survivant, qui ne peut être plus doucement punie. 2° Sur la difficulté “ qu'il y aurait à démêler les biens de l'enfant, d'avec ceux du survivant. ”

Sous l'empire du code Napoléon qui abolit la continuation de communauté (C. N. Art. 1442) Chabot de l'Allier, *Questions transitoires sur le Code civil*, édition de 1829, T. I, page 113, résume ainsi la même doctrine :

“ Elle (*la continuation*) a fait pour objet de punir le survivant qui “ avait négligé de faire constater, par un inventaire, la portion de “ biens que devaient avoir dans la communauté, les héritiers de son

“ conjoint. Ce défaut d'inventaire, faisant d'ailleurs présumer que
 “ le survivant avait eu l'intention de laisser tous les biens en com-
 “ mun, on regardait comme une justice de donner aux héritiers le
 “ droit d'exiger cette continuation de communauté, si elle leur
 “ paraissait avantageuse.”

Puisque l'article 1323 est un article pénal il faut donc pour qu'on puisse en faire l'application au survivant des conjoints, qu'il y ait faute ou négligence de sa part, c'est-à-dire qu'il y ait violation de cet article. Une peine ne peut être appliquée que lorsqu'il y a infraction à la loi qui la crée. Il serait absurde qu'il en fût autrement. On ne peut punir que la faute commise et l'on ne peut commettre *légalement* une faute que lorsqu'il y a une infraction à la loi. Or il n'y a ni faute, ni négligence de la part du survivant qui n'a pas fait inventaire lorsque le prédécédé lui a légué l'usufruit de ses biens avec dispense ou défense de faire cet inventaire. En accordant cette dispense il n'a fait qu'user du privilège que la loi lui donnait d'agir ainsi.

L'article 831 du Code Civil accorde à tout majeur sain d'esprit etc, le droit absolu de disposer de ses biens comme il l'entend, pourvu que les dispositions ne soient pas contraires à l'ordre public ou aux *bonnes mœurs* ; et l'article 463 permet au créateur de l'usufruit de dispenser l'usufruitier de l'obligation de faire inventaire.

Ces articles s'appliquent aux conjoints par mariage comme à toute autre personne. Le fait que ces conjoints sont en communauté de biens n'influe en aucune manière sur la liberté illimitée qu'ils ont de disposer leurs biens par testament. Lorsqu'un conjoint, par son testament, lègue l'usufruit de tous ses biens à son conjoint, avec dispense ou défense de faire inventaire, il use donc du droit que lui donnent les articles 463 et 831 ; il veut que son conjoint survivant puisse s'enrichir avec les revenus des biens qu'il lui laissera en usufruit à son décès ; il refuse par là à ses enfants le droit de se prévaloir des dispositions établies en leur faveur par l'article 1323, et il veut que cet article devienne une lettre morte relativement à la continuation de communauté. Il ne pourrait en être autrement que si les dispositions de l'article 1323 étaient *d'ordre public*, ou si les dispositions testamentaires qui y contrevenaient étaient contraires aux *bonnes mœurs*. Personne ne prétendra que les dispositions testamentaires faites par un conjoint en faveur de son conjoint sont *immorales*. Et d'un autre côté, ces dispositions qui empêchent la continuation de communauté sont si peu contre l'ordre public qu'en France, dit Troplong, 2 *Contrat de Mariage*, N° 1307,

“ ce sont des raisons *d'ordre public* qui ont fait proscrire la continua-
 “ tion de communauté : on y a vu une source de procès innombra-
 “ bles, un remède dangereux.”

Pour les raisons ci-dessus je suis d'opinion qu'il n'y a pas de continuation de communauté entre la veuve et ses enfants quoiqu'elle n'ait pas fait procéder à l'inventaire de la communauté, et

que les biens acquis par elle depuis le décès de son mari ont accru uniquement sa fortune personnelle. Il en sera de même de tous les biens qu'elle pourra acquérir jusqu'à l'extinction de son usufruit.

En conséquence ses enfants, légataires universels de leur père, n'auront droit, à l'extinction de l'usufruit de leur mère, qu'aux biens de leur père tels qu'ils étaient à sa mort. Ils ne peuvent pas prétendre plus, car ce n'est qu'en qualité d'héritiers qu'ils ont des droits, et, en cette qualité, ils doivent respecter les volontés de leur auteur exprimées dans son testament. Leur père aurait pu, en usant de la liberté illimitée de tester, donner ses biens à sa femme en pleine propriété, et les en priver ainsi totalement. Il a pu, à plus forte raison, n'en donner qu'une partie et restreindre les privilèges que la loi accorde à ses enfants. Il est vrai qu'il y a eu mélange des biens et qu'il sera très difficile d'établir exactement la consistance de ces biens, telle qu'elle existait au décès de leur père ; mais puisque ce dernier a voulu qu'il en soit ainsi, sa volonté doit prévaloir et ils doivent se soumettre.

Sur cette question voyez :

POTHIER, Communauté, No 771.

FERRIÈRE, Dictionnaire de Droit, V^o Continuation de Communauté, pages 385 et 386.

FERRIÈRE, Coutume de Paris T. 3, page 538.

LE CAMUS, Sur l'article 240 de la Coutume de Paris, dans Ferrière T. 3, page 569.

LEBRUN, Communauté, liv. : 3, C. 3, Sec. 1.

BOURJON, Droit commun de la France, T. 1, page 579.

MERLIN, Questions de droit, V^o Continuation de Communauté.

ARRÊTÉS de Lamoignon, Ed. de 1783, T. 2, pages 261 et 262.

DALLOZ, Jurisprudence générale, T. 13, Nos 1567 et 1573.

LAURENT, Principes de droit civil, vol. 2^e, No 177.

FENET, Travaux préparatoires du Code civil, pages 563 à 566.

LOCRÉ, Législation civile, pages 196 et S.

TROPLONG, Contrat de mariage vol. 2, sur les arts. 1441 et 1442 du G. N.

CHABOT de l'Allier, Questions transitoires sur le Code civil, T. 1, pag^e 119.

PASSAGE

(Des rapports judiciaires de Québec, volume 9, page 486.)

COUR SUPÉRIEURE, MONTRÉAL 17 JUIN 1896.

Présent : M. le Juge Gill.

Re

LA CITÉ DE MONTRÉAL, expropriant les rues de la Commune et des Commissaires.

Et

GEORGE BURY, indemnitaire.

Et

T. D. HALL *et al*, opposants.

Et

GEORGE BURY, contestant.

Servitude.—Droit de passage.—Vente des terrains riverains.—
Expropriation de partie du passage.—Qui a droit à l'indemnité ?

JUGÉ : Celui qui divise son terrain en emplacements et établit un passage pour ces emplacements, reste, malgré la vente, qu'il a faite de tous les emplacements, propriétaire du terrain sur lequel ce passage est assis, et sur l'expropriation de partie de ce passage, qui ne fait rien perdre aux propriétaires des emplacements, il a seul droit à l'indemnité payée par l'expropriant.

LA DIVINITE DE L'EGLISE

Par Monseigneur de Salinis, Archevêque d'Auch. Nouvelle édition.

5 forts vol. in-12. \$4.00. Avec 50 0/0 de remise. Franco \$2.25

L'unité est le caractère essentiel des œuvres de Dieu, parce que l'unité est l'essence de Dieu même. Le monde, suivant le mot admirable échappé à un philosophe du dernier siècle, " le monde, pour qui saurait l'envisager d'assez haut, ne serait qu'un fait, une vaste pensée. "

La pensée divine de ce monde, c'est l'Eglise.

Cette pensée ne nous apparaîtra dans sa merveilleuse unité que lorsqu'elle aura atteint le terme de ses manifestations. Lorsque le temps aura été absorbé par l'éternité; lorsque les réalités du monde surnaturel se seront pleinement dégagées des ombres du monde visible voici que Dieu aura achevé de bâtir sa Jérusalem céleste; lorsque cet admirable édifice, dont les éléments furent préparés à l'origine des choses, dont la base a été posée par la croix dans les profondeurs de la mort, et qui cimenté, par le sang de Jésus-Christ grandit de siècle en siècle, s'élève immortel sur les ruines du temps, aura reçu son couronnement dans les hauteurs de l'éternité, alors nous verrons tout le plan divin de ce monde. Le mystère de l'Eglise nous sera révélé. Essayons, dans ce moment, d'entrevoir ce mystère autant qu'il peut nous être donné à la lumière de la foi.

Si nous remontons à l'origine des choses, que voyons-nous? Lorsque rien n'existait encore, Dieu existant seul; tous les êtres possibles contenus dans ses éternelles pensées. Dieu réalise au dehors quelques-unes de ses pensées: l'univers sort du néant.

La création de l'univers, l'acte essentiellement libre par lequel la Puissance infinie, donnant l'existence à ce qui n'était pas, fait de rien la terre et le ciel, est l'un des mystères les plus impénétrables qui se dérobent à l'œil de l'homme dans les profondeurs de Dieu.

Cependant, tout n'est pas ténèbres dans ce mystère. La raison, éclairée par la foi, aperçoit quelques-unes des conditions essentielles de la création. Dieu lui apparaît comme le principe, comme la fin, comme l'exemplaire nécessaire de tout ce qui existe.

Le principe. Dieu est, et, originairement, rien en dehors de Dieu, le néant. Donc, tout est de Dieu, rien n'est que par lui et en lui : *ex ipso, et per ipsum et in ipso sunt omnia*, et cependant Dieu seul est Dieu. *La fin.* Dieu, lorsqu'il agit, ne voit rien qui soit digne de Lui que Lui-même. Il n'y aurait donc pas de proportion entre le principe des œuvres divines et leur terme, si elles n'étaient pas toutes ordonnées vers Dieu, comme vers leur fin suprême. *Universa propter semetipsum operatus est Dominus. Le Seigneur a tout créé par rapport à lui-même.* Toute autre fin ne peut être que secondaire.

L'exemplaire. Dans la création, Dieu n'a travaillé, sur aucune matière préexistante ; " Il a fait tout son ouvrage, " comme parle Bossuet ; mais cet ouvrage. Il l'a fait dans la forme de ses éternelles pensées. Les êtres finis que l'infinie puissance a semés par myriades dans le temps et dans l'espace, et dont l'innombrable variété forme l'univers, ne sont que la production extérieure des types qui représentaient, de toute éternité, dans l'intelligence de Dieu, le dessein de l'univers.

Cela posé, si nous pénétrons dans les abîmes de l'être infini, ouvert à nos yeux par la foi, qu'apercevons-nous ? Dans l'unité de l'essence divine, l'ineffable société de trois personnes distinctes : le Père, qui, en se contemplant, engendre un Fils, image de sa substance, égal à lui-même : le Père embrassant le Fils, et le Fils embrassant le Père, par un amour nécessaire, substantiel, qui est l'Esprit, troisième personne de la Trinité sainte, égale en toutes choses aux deux premières, de qui elle procède.

Le mystère de la Trinité est l'ombre lumineuse qui éclaire autant qu'il peut l'être, le mystère de la création.

Les trois personnes de la Trinité sainte concourent à l'œuvre de la création. Le Père fait, de l'éternité, toutes choses dans le temps ; mais il ne fait rien que par le Verbe, qui est avant tous les temps, et dans l'ordre éternellement voulu par son libre amour.

La création doit, conséquemment, porter l'emprunte les trois personnes divines ; c'est une œuvre nécessairement modelée, s'il est permis de parler ainsi, d'après le type de la Trinité.

Une société ayant dans la Trinité son point de départ et son terme, et représentant, autant qu'il est possible avec des éléments finis, l'infinie société des trois personnes divines.

Une société participant à la vie du Père par le Fils, et dont le Saint-Esprit consomme dans l'amour la miraculeuse unité.

Une société faite avec la terre et avec le temps, mais qui, après avoir élevé à elle et s'être assimilé la terre et le temps, monte incessamment et s'achève dans le ciel et dans l'éternité.

Voilà l'idéal de la création ; voilà, tel qu'il se dégage des merveilleuses données de la foi, le mot divin de l'univers.

Et c'est le dessein réalisé dans l'Eglise.

Si nous osions le dire, la Trinité, c'est l'Eglise dans son type éternel, nécessaire, infini.

Et l'Eglise, c'est la Trinité manifestée sous un mode contingent et dans les conditions du fini.

L'Eglise, dans l'état présent, dans la forme où elle se manifeste à nous et telle qu'elle a été définitivement constituée par l'homme-Dieu, a sa base sur la terre et son centre au sein de l'humanité.

Mais, considérée dans toute l'étendue du cadre qu'elle embrasse, l'Eglise remonte plus haut que l'homme; elle a ses premières assises sur les marches même du trône de Dieu, où se tiennent debout, distingués en neuf chœurs, et rangés dans un ordre admirable, les innombrables esprits que Dieu tira, dans le principe, du néant : premiers-nés de la création, qui entourent le Créateur.

La lumière que le soleil de la foi projette sur le monde des anges ne nous le montre, et encore comme à travers un nuage, que du côté par où il est incliné et descend vers nous. Le côté par où il s'élève vers Dieu nous est profondément voilé.

Quel est le ciel des anges ? Est-il antérieur à notre ciel ? Que sont ces purs esprits ? Quels furent les dons de la nature et de la grâce que Dieu mit en eux en les créant ? Quel est leur nombre ? Quels sont les degrés de la hiérarchie par laquelle ils remontent jusqu'à Dieu, et quelle est la loi par laquelle ils lui sont unis ?

A ces questions, et à beaucoup d'autres que la science catholique s'est posées, on ne peut répondre que par des conjectures plus ou moins fondées, selon qu'elles sont plus ou moins appuyées sur le Livre des révélations.

Mais nous savons que lorsque Dieu fit les anges, il ne dégaya pas tellement du néant ces créatures si parfaites qu'il ne restât en elles rien d'imparfait par où elles pouvaient déchoir. Les anges furent créés libres ; Dieu le voulut ainsi afin de placer en quelque sorte leurs destinées dans la main de leur conseil. En acceptant librement l'ordre providentiel, ils devaient achever, pour ainsi dire, l'existence que l'Amour infini leur avait faite, monter vers la source de la vie et mériter que Dieu, en les confirmant dans sa grâce et dans sa gloire, scellât de son immutabilité la société qui les unissait à Lui. Mais si, abusant de leur libre arbitre, ils devaient se détacher de Dieu et tomber dans la mort.

Quelle est l'épreuve à laquelle les anges furent soumis ?

Plusieurs Pères de l'Eglise ont pensé que le mystère du Fils de Dieu fait homme leur fut montré, et que lorsque le Père céleste eût fait entendre ce commandement : *Que tous les anges l'adorent : Et adorent eum omnes angeli ejus*, le plus grand des archanges, blessé dans son orgueil, répondit : Non, je ne descendrai pas, je n'adorerai pas Dieu dans la chair, *je monterai au plus haut des cieux, j'établirai mon trône au plus haut des cieux ; je serai semblable au Très-Haut*. Mais, pendant que les blasphèmes de Lucifer allumaient les pensées de la sédition et de la révolte dans une portion de l'armée céleste, saint Michel, le foudroyant avec cette parole : *Qui est semblable à Dieu ! Quis ut Deus*, le précipita des splendeurs du ciel dans les profondeurs de l'enfer, où, enchaîné avec tous ses

complices dans des lieux de ténèbres, il est réservé pour le dernier jugement.

Le race humaine avait été destinée, de toute éternité, à remplir les vides faits dans le ciel par la défection des anges apostats.

Pour préparer l'habitation de l'homme, Dieu fit en se jouant la terre et le ciel ; il acheva cet admirable ouvrage en six jours, pendant lesquels le chœur des anges, demeurés fidèles, chantaient un cantique de louange et d'amour, qui, des profondeurs de l'éternité, a retenti dans les échos du temps, et que Job a entendu.

Après avoir accompli la création du monde matériel, Dieu tint conseil au-dedans de lui-même. *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.*

Recueillons-nous pour contempler le chef-d'œuvre dans lequel Dieu va résumer toute la pensée de son œuvre, et qu'il ne fit qu'après s'être lui-même recueilli.

La création de l'homme est le terme de la création. L'univers, ce n'était pas l'ange, c'est l'homme : pour le constater, il faut regarder à la fois le côté de l'existence de l'homme par où il s'en éloigne et descend d'un degré au-dessous de lui.

L'homme, par l'âme vivante que Dieu lui fit en répandant sur lui son souffle, participe comme l'ange à la vie de Dieu. Doué de puissance, d'intelligence et d'amour, il peut entrer en société avec la Puissance, l'Intelligence, et l'Amour infinis. Mais en outre par son corps, que Dieu façonna d'argile, l'homme a des relations avec les créatures de l'ordre matériel, qui s'élèvent toutes vers lui, et qui, donnant toutes quelques choses d'elles-mêmes, trouvent toutes en lui leur perfection,

Intelligence incarnée, l'homme relie dans l'unité de son être les deux éléments de l'existence ; il est le centre du monde. Ce n'est pas par l'ange, c'est par l'homme que l'univers monte vers son auteur.

Dieu achève donc sur la terre, par la création de l'homme, l'Eglise qu'il avait commencée par la création des anges dans le ciel.

Que fut l'Eglise dans son premier état ? Quelles étaient, dans le paradis terrestre, les conditions de la société de l'homme avec Dieu ?

Le premier homme, dans le moment où il sort des mains de Dieu, nous apparaît, au milieu des splendeurs du monde naissant, comme un roi qui prend possession de son empire. L'empreinte divine qui, de son âme, resplendit sur son front, est le titre de la souveraineté devant lequel toutes les créatures s'inclinent. Dieu amène à Adam, comme à leur maître, tous les animaux. Adam leur impose des noms, le nom qui convient à chacun, et cela, dit Bossuet, " selon les racines primitives de la langue que Dieu lui avait apprise. "

Le travail de l'homme, avant le péché, consiste à garder et à travailler le jardin de délices où il a été placé. Ce travail, exempt d'efforts et de souffrance, n'était que la manifestation de la souve-

rainereté de l'homme sur le monde matériel, un exercice de sa puissance finie par lequel il imitait l'acte infinie de la création. Il touchait la terre, et la terre prenait la forme de ses pensées. Il la faisait ainsi à son image ; il l'élevait à lui pour la faire monter jusqu'à Dieu. Du reste, la surabondance avec laquelle la terre produisait tout ce qui pouvait plaire au goût de l'homme, tout ce qui pouvait charmer ses yeux, la profusion, le luxe avec lequel la nature s'épanouissait, pour ainsi dire, sous ses regards, faisait déborder vers lui sa vie ; l'empressement avec lequel toutes les créatures le servaient en obéissant à toutes ses volontés et allant même au-devant de tous ses désirs, manifestaient évidemment que dans la création tout avait été fait pour l'homme.

Il n'était pas moins visible que l'homme avait été fait pour Dieu.

La foi nous montre un double lien, deux degrés de la merveilleuse société par laquelle Dieu, descendant jusqu'à l'homme après l'avoir tiré du néant, avait voulu l'élever à Lui. Premièrement : *la nature*. Dieu forma du limon de la terre le corps de l'homme, et il le disposa en sorte qu'il devait être immortel et impassible, non de son essence, mais par une faveur particulière. Et pour l'âme, il la fit à son image et à sa ressemblance. Il lui donna le libre arbitre, et il modéra tellement tous ses mouvements et tous ses désirs qu'ils étaient pleinement soumis à la raison.

Secondement : *la grâce*. A tous les dons qui constituaient l'intégrité de la nature humaine, Dieu ajouta, dans le premier homme, " le don admirable de la justice originelle. "

Pour entendre cette doctrine, il est essentiel de remarquer que, dans un sens, il ne peut y rien avoir dans l'homme qui ne soit une pure grâce, un don de Dieu essentiellement gratuit. A l'origine, rien ne nous apparaît que Dieu et le néant, deux abîmes dont l'un contient tous les trésors de l'existence, dont l'autre en est la radicale négation. La création n'a pu être qu'un acte de munificence par lequel la richesse suprême de Dieu s'est épanchée dans la suprême indigence du néant. Le monde et l'homme sont nés de cette divine largesse. Nous ne sommes rien qu'une aumône vivante.

Mais, dans un autre sens, on distingue avec beaucoup de raison, dans ce que l'homme reçut à l'origine de la pure libéralité de Dieu, deux sortes de dons.

Dieu ne devait pas l'existence à l'homme : le néant n'a aucun droit sur la puissance infinie. Mais du moment que, mû par son libre amour, Dieu tirait l'homme du néant, il devait, avec l'existence, lui donner tout ce qui était impliqué dans ce don. La création de l'homme devait réaliser tout ce qui était rigoureusement renfermé dans la pensée éternelle de Dieu ; il fallait que l'homme put atteindre sa fin, dans laquelle Dieu avait comme renfermé la fin de toutes les créatures ; il fallait qu'il put remplir la charge de pontife et de roi de l'univers dont il avait été investi ; il fallait que, pour être le lien entre le monde visible et Dieu, il pût, par delà le monde visible, nouer avec Dieu un commerce d'adoration et d'amour. Ces facultés, ces merveilleuses

prérogatives, conséquence de l'existence privilégiée que Dieu aurait pu ne pas faire à l'homme, mais qu'il lui avait faite, sont ce que l'on nomme les dons de la nature.

Dieu fit plus pour l'homme, infiniment plus. Par la sainteté et par la justice dans laquelle il constitua le premier homme, non-seulement il l'agrandit, il le rehaussa, mais il l'éleva au-dessus de lui-même, et, lui faisant franchir les limites de son existence, il l'établit dans un état dont il était naturellement séparé par un infranchissable abîme. Cette seconde création, dont la première renfermait ni le principe, ni les éléments, cette nouvelle et libre dispensation de l'amour infini, et toutes les ineffables richesses qui en dérivent, sont ce qu'on appelle proprement les dons de la grâce.

Par sa nature, Dieu, s'il est permis de parler ainsi, avait donné gratuitement l'homme à l'homme.

Par la grâce, il se donne gratuitement à lui.

L'ordre de la nature et l'ordre de la grâce, quoique essentiellement distincts et séparés par une distance infinie, étaient unis l'un à l'autre dans les desseins de l'amour éternel.

La nature et la grâce étaient deux premiers degrés par où l'homme montait du néant vers Dieu. Au-dessus, un troisième degré : la gloire.

Le salut, l'union de l'homme avec Dieu, telle est la fin de l'existence de l'homme et de l'univers.

L'union de l'homme avec Dieu commence sur la terre avec les éléments de sa nature.

Elle se transforme, elle reçoit sa perfection au-dessus de la terre par la grâce.

Le salut donc seule œuvre de l'homme, seule œuvre de Dieu sur la terre, a son terme suprême dans le mystère que saint Paul vit lorsqu'il fut ravi au troisième ciel, et dont il n'a su rien dire, sinon que l'œil n'a rien vu, que l'oreille n'a rien ouï, que rien n'est monté dans le cœur de l'homme qui puisse faire pressentir ce que Dieu prépare à ses élus.

Voilà, autant qu'il nous est donné de voir à la lumière de la foi, la pensée divine ensevelie dans les ruines du monde primitif ; voilà la condition du premier homme, les rapports qui l'unissaient au monde et à Dieu ; la place qui lui avait été faite au centre de la création ; les routes de lumière et d'amour ouvertes devant lui, et par lesquelles, Dieu fini de la terre et du temps, il devait monter et faire monter avec lui tous les êtres inférieurs vers le Dieu infini du ciel et de l'éternité.

Merveilleuse harmonie, brisée par un acte de révolte,

Magnifiques destinées qui s'évanouirent dans une pensée d'orgueil !

L'homme avait été créé libre comme l'ange, et, comme lui, il fut soumis à une épreuve.

Après avoir inféodé à l'homme la création, et l'avoir mis en possession du paradis terrestre, qu'il avait planté pour lui, Dieu lui dit : " Tu mangeras de tous les fruits du paradis, mais ne

“ mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car, au jour où tu en mangeras, tu mourras de mort. ” Restriction imposée évidemment moins pour limiter les jouissances de l'homme que pour constater le souverain domaine de Dieu.

Et le serpent à Eve : “ Pourquoi Dieu vous a-t-il fait un commandement de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis ? ”

“ — Nous pouvons manger du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis ; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger et de n'y toucher, de peur que nous ne mourrions. ”

Réponse qui n'exprime, en apparence, que la soumission. Mais avoir écouté le tentateur, mais répondre à des paroles qui attentent à la souveraineté de Dieu, en supposant que l'homme n'est tenu de lui obéir qu'après avoir scruté, et au degré où il aura compris, la raison de son commandement, c'est un commencement de désobéissance, c'est un premier pas vers l'abîme.

Aussi, le démon, fort de la faiblesse de la femme :

“ Assurément vous ne mourrez pas de mort ; car Dieu sait que le jour où vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. ”

“ Vous mourrez de mort. ”

“ Vous serez comme des dieux. ”

Eve se trouve placée entre ces deux paroles.

La première, qu'elle a entendue de la bouche de Dieu même ;

La seconde, partie d'un esprit inconnu, qui, pour se mettre en rapport avec elle, a dû emprunter la forme de l'un des derniers êtres vivants que Dieu a mis aux pieds de l'homme.

“ Et elle prit au fruit de l'arbre, et elle en mangea, et elle en donna à Adam, qui en mangea aussi. ”

De toutes les circonstances de ce récit, de chacune des paroles de l'historien inspiré, sort une merveilleuse lumière qui, nous faisant voir le principe, nous montrant tous les degrés, nous manifestant toutes les nécessaires conséquences de la chute qui précipita la race humaine, nous dévoile le nœud de notre condition, lequel comme parle Pascal, prend ses retours et ses plis dans cet abîme. ”

Et tous, avec Adam et Eve, nous mangeâmes de ce fruit. Car Adam et Eve, c'était nous, c'était le genre humain,

Ceci n'est pas une figure ; Dieu en effet, n'ayant pas voulu donner l'existence immédiatement à chaque homme, mais un seul homme ayant été fait de Lui, à l'origine, peut-être la tige unique de toute la race humaine, on peut dire, dans un sens très-réel, que tous les hommes furent créés dans ce premier homme. Avec Adam, nous sortîmes tous des mains de Dieu, purs, saints, enrichis des admirables prérogatives, dotés des magnifiques destinées que nous avons entrevues. La vie d'Adam était notre vie.

Par une conséquence nécessaire, la mort d'Adam fut notre mort. Et pour frapper le genre humain en Adam, Dieu n'eut pas besoin de s'armer de la foudre. Le formidable châtement dont

l'homme a été menacé s'il désobéissait à Dieu était enfermé dans sa désobéissance même. Car Dieu était la vie de l'homme ; c'est dans les merveilleux rapports de l'intelligence et d'amour qui l'unissaient, seul entre tous les êtres, à l'Intelligence et à l'Amour infinis que se trouvait et le titre de sa souveraineté sur toutes les créatures, et le principe des progrès par lesquels, image créée de l'être incréé, il se serait incessamment rapproché de son type infini sans pouvoir l'atteindre. Le péché du premier homme, en séparant l'homme de Dieu, brisa cette merveilleuse destinée. Précipité du trône de la création et des hauteurs du ciel, Adam aurait roulé éternellement avec toute sa prospérité vers l'enfer et vers le néant, si l'amour infini ne l'avait pas recueilli dans sa chute, et si l'humilité de Dieu fait homme n'avait pas expié l'orgueil de l'homme qui avait voulu se faire Dieu.

Ici, nous devons nous arrêter en face du double mystère de l'Incarnation et de la Rédemption qui résumant les rapports nouveaux établis entre le monde et Dieu.

Depuis le péché, nulle société ne peut exister entre l'homme et Dieu que par le rédempteur. La pensée du monde nouveau est donc résumée en Jésus-Christ. Jésus-Christ est le terme de toute l'action de Dieu, le centre de tout le plan providentiel.

Sous un point de vue, le monde restauré en Jésus-Christ est inférieur au monde tombé, puisqu'il porte dans son sein le mal physique et le mal moral. Mais en somme cependant, il est supérieur, car un bien, et un bien infini, sortira du mal. Ce qui fait que l'Eglise peut dire : *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti : O Dieu qui avez été admirable dans la création de la nature humaine, vous avez été plus admirable dans la rédemption de cette même nature, et s'écrier en parlant du péché d'Adam : O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem, ô heureuse faute, puisqu'elle a mérité un tel réparateur.*

En effet, le monde nouveau à été exhaussé de toute la distance qui sépare la terre du Ciel, l'homme de Dieu, puisque la base a été posée dans l'Homme-Dieu. Par l'incarnation, la nature humaine a été unie hypostatiquement à la personne du Verbe. On peut donc dire que Dieu, que la Trinité est descendue jusque dans les profondeurs de l'abîme creusé par le péché, qu'Elle a recueilli les ruines de notre nature, et qu'Elle l'a reconstituée dans l'unité d'une personne qui est la personne du Fils de Dieu. Le mensonge du démon à nos premiers parents : *Eritis sicut Di, vous serez comme des Dieux*, l'amour infini en a fait une réalité. En Jésus-Christ, la nature a été déifiée, et par l'homme, le monde.

Considérons un instant ce mystère.

Le monde est résumé dans l'homme. Les anciens appelaient l'homme un petit monde. Et cela est vrai même dans le sens physique. Tous les règnes de la nature humaine comme leur complément et leur perfection. L'humanité est à son tour résumée en Jésus-Christ. De même qu'à l'origine elle fut enfermée en Adam, et tomba et mourut avec lui, de même dans un

sens plus réel elle se relève, elle renaît en Jésus-Christ. Il est le premier né d'entre les créatures, plus que cela, le chef. *Ipsa est primogenitus omnis creaturæ. Ipsa est caput...* Tous les chrétiens sont ses membres, tous les fidèles forment son corps mystique, qui vit d'une même vie avec lui. Je crois, c'est la foi de Jésus-Christ; j'espère, c'est son espérance; j'aime c'est son amour. Toute mon existence de chrétien n'est qu'une partie de la vie de Jésus-Christ.

Et voilà le mystère de l'Eglise !

L'Eglise et Jésus-Christ, c'est tout un. Le mot de l'apôtre : *vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus, je vis non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi*, vrai de chaque fidèle, est vrai surtout de l'assemblée des fidèles; l'Eglise est le corps, l'expansion de Jésus-Christ dans le monde; Jésus-Christ non pas seulement représenté, mais vivant, mais se développant, mais recevant, de siècle en siècle, les accroissements qui doivent le conduire à la plénitude de l'homme parfait, au complément de son existence dont le terme est dans le Ciel.

Dans l'Eglise, l'éternelle société des trois personnes divines se trouve par conséquent réalisée jusqu'aux dernières limites de ce qui est possible, de ce que comportent les conditions du fini, beaucoup au-delà de ce que notre pensée peut soupçonner. La Puissance, l'Intelligence, l'Amour infinis sont vivants dans l'Eglise. Nous en étudierons plus tard les manifestations extérieures. (Voir IIe vol., 28e, 29e, Conf.) Mais comment expliquer leur réalisation intérieure dans l'âme de l'Eglise, comment expliquer le lien ineffable qui unit l'Eglise au Fils, et dans le Fils au Père et à l'Esprit; le nœud indissoluble par lequel cette chaste Eglise est attachée à son céleste Epoux, cette alliance qui fait qu'ils n'ont qu'un cœur, qu'une vie ? C'est le grand mystère de l'amour du Fils de Dieu, qui nous sera dévoilé dans le Ciel, que nous contemplerons dans l'extase de l'éternité.

En attendant, pour admirer, autant qu'il nous est donné ici-bas, l'économie du plan divin réalisé dans l'Eglise, voyons comment toutes choses se rapportent à elle, comment tout trouve en elle la fin divine pour laquelle tout a été fait.

Avec quel ravissement l'œil du catholique, lorsqu'il considère sous ce point de vue l'ensemble des êtres, les voit tous tenir par un lien surnaturel à l'Eglise, dont l'unité résume l'univers.

Regardons le monde matériel. Le monde porte l'empreinte sacrée des perfections divines; la terre, le ciel racontent Dieu. Son nom est écrit partout. Mais ce nom a été effacé; la révélation de Dieu dans les miracles de la nature a été obscurcie par les ténèbres sorties du péché. La création, manifestation matérielle de Dieu, a pris la place de Dieu même. Les adorations de l'homme se sont arrêtées à l'œuvre au lieu de remonter jusqu'à l'auteur. " Tout était Dieu, excepté Dieu même; et ce monde que Dieu avait fait pour manifester sa puissance; semblait être d'être venu un temple d'idoles. "

Toute la nature matérielle est infectée et détournée de sa fin par le péché. La concupiscence, dont la chair de l'homme est un

foyer, cherche par les sens un aliment coupable dans tous les êtres qui l'entourent. Toute la création devient, quoique à regret, esclave du mal et complice de la révolte de l'homme contre Dieu.

L'Église est l'instrument de sa délivrance, de son affranchissement. Par elle, les liens honteux du péché que la nature portait avec impatience sont brisés; le monde matériel retrouve son sens divin. Tout retourne à Dieu.

Non-seulement la nature matérielle est purifiée mais elle est divinisée.

Pour admirer le miracle de sa transformation, la place merveilleuse qui lui est assignée dans le plan divin réalisé par l'unité de l'Église, entrons dans le temple chrétien. La pierre, le bois, consacrés par une onction sainte, sont devenus la maison de Dieu, un ciel terrestre. La toile, le marbre, s'animent pour peindre aux yeux les plus ineffables mystères; l'orgue donne un accent divin à toutes les voix de la nature; la cloche les fait monter jusqu'au Ciel. Mais ce n'est rien encore. L'air qui vibre sous la parole évangélique et qui prête une forme au Verbe éternel, enfante les âmes à la vie de la foi; un mot ressuscite les morts spirituels; l'eau régénère le chrétien naissant; le pain, le vin, offerts sur l'autel, sont changés, par une opération ineffable, au corps, au sang de Jésus Christ; ils deviennent la substance d'un Dieu.

Et si nous voulons pénétrer plus avant encore dans ce mystère, considérons le temple vivant dont le temple matériel n'est que la figure, le corps du chrétien. La chair, corrompue par la prévarication originelle, est un principe de péché et de mort. *Caro concupiscit adversus spiritum... La chair est en révolte contre l'esprit... Concupiscentia cum conceperit parit peccatum. La concupiscentie qui a conçu enfante le péché.* La grâce dompte cette chair rebelle; elle la plie frémissante sous le joug. Non-seulement elle le soumet par la mortification, mais, par la virginité, elle la fait participer dès ce monde à la gloire des esprits célestes; elle dépose en elle par la communion une semence d'immortalité. Tous les êtres créés rentreront un jour dans le néant, mais le corps du chrétien ne périra pas. On pourra disperser sa poussière aux quatre vents du ciel, aucun des éléments vivifiés par le contact divin ne se perdra; au jour de la résurrection, ils viendront reprendre leur place dans le corps régénéré et immortel.

Elevons les yeux vers le monde spirituel.

Les anges appartiennent à l'Église. Ministres de Dieu dans l'œuvre du salut des hommes, ils exécutent les desseins de sa miséricorde et de son amour. Quelques-uns d'entre eux sont députés auprès de l'homme pour le garder et le protéger. Qu'il naisse dans un palais ou une chaumière un rejeton de la calamiteuse famille d'Adam, Dieu envoie sur-le-champ un prince de la cour céleste, qui veillera sur lui pendant tout son triste pèlerinage, et qui l'assistera jusqu'à son dernier soupir. En dehors de ces relations particulières, les anges entretiennent avec l'Église des rapports merveilleux; ils forment avec elle une même société.

L'Eglise fait sur la terre la recrue qui doit réparer les pertes qu'elle a faites par la ruine de Lucifer, et, dans ce grand travail d'unité, c'est moins nous qui allons aux anges que les anges qui viennent à nous ; car tout va à Jésus-Christ, centre de tout l'ordre divin, et Jésus-Christ, c'est Dieu uni non à la nature angélique, mais à la nature humaine.

Les anges rebelles servent, à leur manière, les desseins de Dieu sur l'Eglise ; ils exercent la vertu des fidèles. Quel drame plus digne des regards du Ciel que la lutte incessante de l'humanité contre l'esprit du mal ! Dieu a voulu nous en présenter le modèle dans l'histoire du saint homme Job. Qui n'admirerait le récit de ce combat, où nous voyons d'un côté Satan déployer toutes ses ruses, tous ses perfides artifices, et, disons-le aussi, toute sa terrible puissance ; de l'autre, l'homme, créature faible, enchaîné à un corps de mort, et cependant victorieux par la souffrance, et bénissant Dieu d'où lui est venu le secours dans le présent, et d'où lui viendra le secours dans l'avenir : *Scio quod redemptor meus vivit... et in carne meâ videbo Deum meum. Je sais que mon rédempteur vit... et que, dans ma chair, je verrai mon Dieu.*

Les hommes sont tous quelque chose de très-intime à l'Eglise, tous lui étant incorporés ou appelés à son unité divine.

Les Juifs. L'Eglise voit dans les débris dispersés d'Israël la racine divine d'où elle est sortie. Elle attend avec confiance la réalisation des promesses en vertu desquelles, dans la fin des temps, ils doivent tous rentrer dans le bercail divin.

Les infidèles. Elle considère en eux l'abîme d'où elle a été retirée par la grâce de Jésus-Christ, la nuit d'erreur illuminée par la lumière divine. *Eratis aliquando tenebræ nunc autem lux in Domino.* D'ailleurs Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, nul n'est exclu. L'Eglise, qui a reçu dans ses mains son sang divin répandu pour tous s'efforce d'en appliquer à tous les mérites. Elle souffre des douleurs de l'enfantement pour former Jésus-Christ dans les âmes infidèles. Ainsi les infidèles exercent l'espérance de l'Eglise, dilatent son cœur de mère, exaltent son zèle et son amour. Voyez cet amour dans le cœur du missionnaire ! Qu'y a-t-il de commun entre ce prêtre et le sauvage ou l'idolâtre dont il est séparé par plusieurs mille lieues ? la charité, qui embrasse toute l'humanité, qui ne connaît point les distances, qui traverse les déserts, qui franchit les mers pour aller chercher un frère perdu sur les glaces du pôle ou sous le ciel en feu du tropique, heureuse d'affronter la mort, les tortures, pour son salut ; la charité, qui fait donner avec joie ses sueurs, son sang, sa vie pour gagner une seule âme à Jésus-Christ !

Les hérétiques. Quoique extérieurement séparés de l'Eglise, ils sont ses enfants par le baptême. Cette grâce subsiste dans plusieurs, dont Dieu seul connaît le nombre ; car elle ne peut être perdue que par le péché mortel, que par la résistance formelle à la vérité connue. Cependant, l'Eglise éprouve pour ses enfants égarés une sollicitude et une tendresse de mère ; elle souffre, elle prie pour eux ; elle n'épargne ni peine ni efforts pour les ramener. D'un autre

côté, la division des sectes manifeste l'unité de l'Eglise, leurs erreurs servent au développement de la vérité ; les hérétiques sont des naufragés qui signalent les écueils, des épaves semées sur les frontières de la foi et qui marquent la route des abîmes.

Les fidèles, qui vivent dans le sein de l'Eglise forment plus particulièrement son corps. Son unité est rendue visible par eux. Les élus et les réprouvés appartiennent à l'Eglise.

Les élus forment la partie haute, spirituelle de l'Eglise.

Les réprouvés la partie basse, sensuelle.

Comme la chair qui convoite contre l'esprit, comme l'homme animal s'élève contre l'homme spirituel, ainsi, dans cet homme universel *qui est l'Eglise*, la partie spirituelle est épurée par l'exercice qui lui donne la partie charnelle ; les justes sont exercés par les pécheurs. L'Eglise combat la chair, travaille à tout ramener à l'unité de l'esprit, non-seulement par l'action de son ministère extérieur, la prédication, les sacrements, mais par le travail extérieur et invisible de la grâce qui est en elle et qui ne sommeille pas un seul instant. L'Eglise gémit dans les justes pour les pécheurs, elle s'immole pour eux. Là est le principe de l'austérité des cloîtres, des pénitences volontaires, de la prière publique, des sacrifices héroïques ; là aussi est la source de ces grâces qui vont chercher les âmes les plus éloignées de Dieu. Tout est expié. Si le vice a ses autels, la virginité a ses martyrs ; ainsi la paix est entretenue entre la terre et le ciel, ainsi la miséricorde peut s'épancher sans blesser les droits de la justice.

Cependant, l'Eglise se démêle peu à peu de ce mélange qui blesserait la sainteté de Dieu s'il devait durer toujours. Le temps, qui est comme le van dans les mains de la divine Providence, emporte la paille, le bon grain reste, jusqu'à ce qu'il soit tout recueilli dans le grenier du père de famille, sans aucun mélange.

Déjà, dès ce monde, il s'opère une séparation partielle par les schismes et par les hérésies.

La mort fixe chacun dans la place qu'il a librement choisie, en attendant la séparation totale qui sera accomplie dans le dernier jugement, lorsque sur les ruines de la terre et du temps sera élevé le trône où l'Eglise siègera avec Jésus Christ, et prononcera la sentence qui repoussera éternellement de son sein tout ce qui ne participe pas en elle à la vie de Jésus-Christ. Alors cessera ce mélange du bien et du mal, du ciel et de l'enfer que l'on nomme la terre ; il n'y aura plus de terre ; mais l'enfer et le ciel.

Dans ce but final se trouve la raison de toutes les révolutions de ce monde. Le temps est impatient, pour ainsi dire, d'arriver au terme de l'œuvre qu'il accomplit, l'éternité.

Ainsi, le salut, l'union surnaturelle de la créature avec le créateur, union que l'Eglise opère sur la terre et qu'elle consommera dans le ciel, voilà la pensée du monde présent, le centre de son histoire. *Omnia propter electos. Tout pour les élus. Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei. Tout est à vous ; vous êtes à Jésus-Christ ; Jésus-Christ est à Dieu.*

Ce point de vue fait sourire la philosophie humaine ; mais

combien cette philosophie est pauvre dans ses conceptions ! Sans le but éternel du monde que la foi nous dévoile, qu'est-ce que le monde offre de digne de Dieu ? Qu'y a-t-il qui ait pu éveiller sa puissance infinie ? Tout le côté terrestre de l'histoire n'est qu'un néant ; le drame du temps est indigne de Dieu s'il n'a pas son dénouement dans l'éternité.

L'unité représentée par l'Eglise, tel est le centre autour duquel tourne le cercle des révolutions. Tous les anciens temps préparent Jésus-Christ et l'Eglise ; tous les temps qui ont suivi sont des conséquences de la rédemption.

Au milieu de ce mouvement qui emporte le monde, l'Eglise conserve une assurance divine ; elle voit passer les peuples, tomber les empires ; elle sait qu'elle ne sera pas entraînée par leur chute. Persecutée elle ne s'effraie point, elle attend la fin des persécuteurs, appuyée sur cette promesse : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi* Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Comme l'apôtre saint Paul, elle connaît la puissance de Celui en qui elle se confie : *Scio cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare. Je sais à qui je me suis confié, et je suis certain qu'il est assez puissant pour garder mon dépôt.*

Le fidèle participe à cette confiance de l'Eglise ; il a sa place assignée par la Providence dans cet ordre immortel. Sa passagère existence tient à l'économie du plan divin de ce monde. Il remplit sa tâche sur la terre, sûr de recevoir son salaire dans le ciel. Le bruit que fait le temps en grondant autour de l'édifice immortel qui l'abrite, hôte d'un jour, ne l'émeut point. Le monde croulerait, il serait calme au milieu de ses ruines ; car son espérance ne peut être ensevelie dans la chute du monde. Lié à l'Eglise, il est exilé, il voyage avec elle, il chemine vers l'éternité. L'Eglise de la terre forme une province de la patrie. Vienne la mort, il salue l'Eglise en terre, il la retrouve dans le ciel.

ALMANACHS FRANÇAIS

POUR 1897

ALMANACH du bon catholique. 15 c.	ALMANACH l'armée française.. 15 c.
do du chasseur..... 15 c.	do de la cuisine..... 15 c.
do de l'agriculture..... 15 c.	do de la chasse illustrée..... 25 c.
do des tours de cartes..... 15 c.	do du Voleur, illustré..... 15 c.
do du bon ton..... 15 c.	do de Kneipp..... 20 c.
do du jardinier..... 15 c.	do scientifique..... 15 c.
do de la Santé..... 15 c.	do agricole, historique, etc.
do des chaumières..... 15 c.	do de J. B. Roland & Fils. 5 c.
do du magicien..... 15 c.	do des familles..... 5 c.
do des jeux de société..... 15 c.	do du peuple..... 5 c.
do de l'Ouvrier..... 15 c.	Ordos, calendriers, etc, etc.

LA SYLPHIDE DE LA PÉLONNIÈRE

A MADAME BACON DE SEIGNEUX

Il était une fois un roi de Charolais, nommé Pélon le Magnifique, dont les domaines s'étendaient jusqu'à ces agréables rives

Où coule doucement la nonchalante Saône.

Il y avait fait bâtir un beau château à l'endroit même qui s'appelle encore la Pélonnière, et tous les printemps la fille du roi, la princesse Nigelle, venait s'y installer pour passer la belle saison.

Une certaine année elle arriva dès le 1^{er} mai, en grand arroi, et avec tant de coffres, de malles, de ballots et de paquets que ses dames d'atour, ses gouvernantes et ses chambrières en perdaient l'esprit.

Laissant aux personnes de sa suite l'ennuyeuse besogne de débrouiller tout cela, la jeune princesse, qui avait à peine quinze ans, se mit à parcourir tout le château, revoyant avec un plaisir toujours nouveau les lieux où s'étaient écoulés les plus beaux jours de son enfance. Puis elle descendit au jardin.

Au moment de passer le pont lévis, elle vit avec surprise que le soldat qui le gardait s'était endormi, assis par terre, sa hallebarde posée contre le mur et un livre ouvert sur ses genoux.

La curieuse princesse voulut savoir ce qui avait si bien narcotisé le brave homme d'armes, et, lui enlevant prestement le volume, courut se cacher dans un bosquet de lilas, tremblant et mourant de peur que sa gouvernante ne la vît. Celle-ci, en effet,

eût trouvé fort déplacé qu'une princesse voulût connaître la littérature de corps de garde.

Nigelle donc se cacha bien, s'assit sur le gazon, et ouvrit le livre, mais à l'instant même des fleurs de lilas tombèrent sur la première page, et en couvrirent complètement les caractères. La princesse, secouant le livre, fit tomber ces fleurs, mais une poignée de feuilles de roses les remplaça ; puis ce furent des violettes, des muguet, et, enfin, Nigelle s'obstinant toujours à vouloir lire, fut elle-même accablée d'une grêle de pommes de pin et de marrons d'Inde.

Impatiente, la princesse se leva, et dit en frappant du pied :

— Quel est l'insolent qui ose troubler mes études ?

— D'abord, dit une voix flûtée, tu n'étudies pas, folle Altesses ! Tu fais une grande sottise en essayant de lire un vilain bouquin d'une origine fort suspecte. De plus, tu as l'audace d'apporter dans mes domaines un livre qui sent le tabac, chose dont j'ai horreur.

— Tes domaines ? s'écria Nigelle, ne suis-je pas chez moi ? Qui est-tu, toi, invisible impertinente ?

— Je suis la Sylphide de la Pélonnière, dit la voix ; j'habitais ici plus de mille ans avant que le roi ton père y fit bâtir son château.

— Montre-toi, dit la princesse, et alors je te croirai.

— Je suis devant toi, dit la Sylphide, mais tes yeux ne sont pas assez purs pour me voir.

— Suis-je donc chassieuse ? s'écria d'un ton piqué la belle Nigelle aux yeux bleus.

— Non, princesse, mais tu es coupable. Si tu réparais ta faute, si tu allais remettre le livre où tu l'as pris, tu me verrais !

— J'y cours ! dit Nigelle.

Elle se hâta d'aller replacer le bouquin près du soldat qui dormait toujours et revint en courant.

Elle aperçut alors la Sylphide posée comme un oiseau sur une branche d'aubépine, qui fléchissait à peine sous ses pieds charmants. La Sylphide, aux yeux noirs, était vêtue d'une robe faites en pétales de roses thé. Une légère couronne de fleurs de jasmin retenait les ondes follettes de sa fine chevelure, et elle tenait en main un éventail fait en plumes d'hirondelle. Elle-même avait des ailes d'une blancheur de neige, et son visage était si gracieux et si doux, que la princesse s'approcha sans crainte de l'être aérien.

— Belle Sylphide, lui dit-elle, te verrai-je souvent dans ces jardins ?

— Tant que tu seras sage, dit la Sylphide. Je viendrai dès que tu m'appelleras. Si tu veux, je t'apprendrai à cultiver les fleurs.

— Tu es donc jardinière ?

— Certainement, dit la Sylphide, c'est moi qui, au printemps, romps de mes mains l'enveloppe où les bourgeons dormaient pendant l'hiver ; c'est moi qui déplie l'éventail des feuilles du maronnier, et qui dresse les girandoles de ces fleurs ; c'est moi qui soulève les feuilles sèches, afin que la petite violette puisse ouvrir au soleil de mars sa corolle embaumée ; c'est moi qui, bien avant l'aube,

munie d'un arrosoir d'or, sème sur les gazons les diamants de la rosée ; c'est moi qui donne l'essor aux papillons, en les démaillant des langes de la chysalide ; c'est moi qui éveille l'alouette, et même le chœur nocturne des rossignols ; enfin, je n'en finirais pas, si je te disais tout ce que je fais, mais si tu veux m'aider, je te réponds que tu ne t'ennuieras jamais, et que la Pélonière te semblera un paradis. Mais il faut être sage, car si le péché obscurcissait tes yeux, tu ne me verrais plus. S'il endurcissait ton cœur, tu n'entendrais même plus ma voix.

Cette voix était si douce et la Sylphide si aimable, que Nigelle n'eut dorénavant pas de plus grand bonheur que de jardiner en sa compagnie, et l'été se passa le plus agréablement du monde.

Mais, hélas ! à l'automne, Nigelle fut demandée en mariage par le roi de Bruges. Le roi son père l'accorda, et il fallut quitter la belle Pélonière.

Nigelle était inconsolable.

— Chère Sylphide, disait-elle, ne m'abandonne pas. Viens avec moi en Flandre.

— C'est impossible, pour le moment, répondit la Sylphide ; le royaume des choses invisibles est régi par des lois précises et inviolables. Une Sylphide attachée à la culture d'un pays ou d'un jardin ne peut changer de résidence que tous les sept ans. C'est à ces changements périodiques que se rattachent certaines variations dans les climats et les récoltes, comme cela s'est vu en Egypte, du temps de Joseph et de Pharaon. Quant à moi, j'ai encore deux ans à rester à la Pélonière. Au bout de ce

temps, j'obtiendrai facilement du Roi du ciel la permission d'aller à Bruges. Au revoir donc, chère Nigelle, sois toujours sage et applique-toi à ne semer que le bien, si tu veux récolter le bonheur.

Nigelle fit ses adieux. Tous les habitants de la Pélonière pleurèrent au départ de la jeune princesse. La nymphe de la Saône et les ondines, des sources versèrent tant de larmes que la rivière déborda, mauvaise habitude qu'elle a malheureusement conservée depuis.

Deux ans après la reine Nigelle, assise un soir sur la plate-forme d'une des tours de son château, près de Bruges, regardait tristement les champs fertiles et plats de son royaume de Flandre. Elle s'ennuyait, et songeait à l'heureux temps où elle chantait avec la Sylphide et les rossignols sous les ombrages de la Pélonière, en regardant les rochers de Couzon et les bords de la Saône.

Une voix bien connue la tira de sa rêverie :

— Salut, reine Nigelle, me vois-tu ? dit la Sylphide. Me vois-tu ?

— Non, dit la reine. Mais je suis bien contente d'entendre ta voix. Sois la bienvenue, amie des jours passés.

— Pourquoi ne me vois-tu pas ? dit la Sylphide.

— Hélas ! je ne sais, dit Nigelle. Je suis bien malheureuse.

— Malheureuse, toi ? s'écria la Sylphide. Quelle étrange nouvelle me dis-tu là ? Ton mari est le plus honnête homme de son royaume, tes sujets sont heureux et soumis, tes châteaux magnifiques, et en parcourant celui-ci, en te cherchant, j'ai vu, dans son berceau royal, le

plus joli poupon de toute la Flandre.

— Oui, dit la reine, mais ce que tu n'as pas vu, Sylphide, c'est que le roi de Bruges est le plus exigeant et le plus insupportable des maris.

— Que veut il donc ? demanda la Sylphide.

— Il veut que je me lève matin, que je file comme la reine Berthe, que je fasse de la tapisserie comme la reine Mathilde, que je me mêle du gouvernement comme la reine Blanche, et que j'éleve moi-même mon fils comme la reine Berthe au grand pied. Et moi, je prétends que tout cela est l'affaire des chambrières, des tapissiers, des ministres, des nourrices et des précepteurs, et qu'une reine doit se donner du bon temps, dormir, s'attifer, chafrioler, chanter, danser et lire des romans, et si ma première dame d'atour l'aimable Folichonne de Malines, ne m'en apportait pas de temps en temps quelques-uns, bien cachés sous son vertugadin, je serais morte d'ennui depuis plus de dix-huit mois.

— Ah ! dit la Sylphide, c'est donc de là que vient le vent ! Tout s'explique. Les romans, dans une maison, c'est justement la même chose que des chenilles dans un jardin, ou des araignées dans un plafond. Chère petite reine, je t'en conjure, n'en lis plus. Faisons un beau feu de joie avec ces bouquins empestés. Nous reprendrons nos travaux de jardinage, et nous cultiverons le petit prince à nous deux.

— Beau plaisir ! dit Nigelle. Les jardins de Flandre ne produisent que des tulipes et des

choux de Bruxelles. Quant à mon fils, c'est un maillot qui ne sait que têter, dormir ou crier. Le roi est allé aux tournois d'Aix la-Chapelle, et m'a laissée seule, en me disant de m'occuper de l'éducation de son fils. Attendons d'abord qu'il soit sevré.

— Bonsoir, Majesté ! dit la Sylphide. Demain nous causerons au jardin. J'espère que la nuit vous rendra plus sage.

Elles se séparèrent, et toute la nuit la Sylphide inquiète parcourut le château, en gémissant. Les Flamands et les Flamandes, qui l'entendirent, pensèrent que la bise soufflait, et se muchèrent profondément dans leurs lits de plume.

Mais la reine comprit bien que ce n'était pas le vent qui pleurait.

Nigelle descendit assez tard au jardin. La Sylphide y avait déjà beaucoup travaillée, et la symétrie ennuyeuse d'un parterre flamand ne l'avait pas empêchée d'y ajouter certaines grâces. Mais Nigelle n'aimait plus les fleurs, et bâillait, en écoutant d'un air distrait la Sylphide lui expliquer tout ce qu'elle comptait faire pour embellir le jardin royal.

Tout à coup, on enten- it le son des trompettes, et un chambellan vint avertir la reine que son cousin, le prince Bravache, margrave de Hâblerie, revenant de la guerre contre les Turcs, sollicitait l'honneur de lui présenter ses respectueux hommages.

La Sylphide souffla vite à l'oreille de la reine :

— Faites dire au prince que vous êtes souffrante. Les dames de Flandre ont accoutumé de

ne recevoir nul chevalier en l'absence de leurs maris.

— Mêlez-vous de vos réseaux, Sylphide, dit la reine. Je m'en nuie. Bravache est un garnement, mais il me désennuiera.

Et elle donna l'ordre d'introduire le prince et de préparer un dîner de Cocagne.

Bravache, précédé de quatre trompettes, et suivi de deux écuyers et de six varlets, entra dans le jardin, monté sur son grand cheval de bataille, et armé de pied en cap. Ses éperons étaient longs d'une demi-aune, et les lambrequins de son casque allaient caresser la croupe de son destrier, tandis que le panache semblait vouloir décrocher la lune.

Il mit pied à terre avec fracas, et débita à sa royale cousine plus de fadaïses en cinq minutes, qu'elle n'en avait entendu de sa vie. Elle l'invita courtoisement à se mettre à son aise, et à quitter son armure, et lui dit qu'on le préviendrait dès que le dîner serait servi. Puis, elle le fit conduire dans l'appartement des hôtes, où les pages de la reine le désarmèrent, et lui offrirent de l'hydromel, de l'hypocras et des confitures sèches et liquides.

La reine alla s'habiller, et se faire refriser les cheveux, malgré les avertissements de la Sylphide qui lui disait :

— Majesté ! Majesté ! les yeux à qui vous devez plaire sont bien loin de céans. Pour qui donc vous agencez-vous !

Le dîner fut magnifique, et, tout en mangeant comme un goinfre et en buvant comme un gouffre, Bravache raconta ses campagnes. A l'en croire, il avait à lui seul, pris d'assaut

des villes par douzaines, désarçonné des escadrons entiers, et reçu tant de blessures, que si on avait pris la peine d'évaluer leur superficie, il y en aurait eu de quoi couvrir vingt toises de pays.

Les dames étaient pétrifiées d'admiration. Folichonne de Malnes elle-même trouvait qu'auprès de Bravache les douze de la Table ronde n'étaient décidément que de forts petits garçons. La reine s'amusait beaucoup.

— Beau cousin, lui dit-elle, au milieu de tant de hasards et d'aventures effroyables, n'avez-vous jamais eu peur ?

— Jamais, par la sambleu ! s'écria-t-il.

Un éclat de rire, haut et clair, et qui semblait partir de la voûte, lui répondit.

— Morbleu, s'écria Bravache, quel est le maroufle qui ose se moquer de moi ? Où est-il, que je lui passe mon épée au travers de sa chienne de carcasse.

Il dégaina, en faisant une mine terrible, et les valets et le maître d'hôtel lui-même s'enfuirent tous. Ne voyant plus là que des dames, le margrave de Hablerie remit sa rapière au fourreau, s'assit et parla un peu moins effrontément. Mais à chaque histoire qu'il essayait de dire, la même petite voix, qui avait ri, disait en l'air :

— Hélas ! qu'il est sot !

Et cela le mettait dans une telle fureur, qu'il en était écarlate. Les dames se mouraient de rire, et cherchaient à deviner laquelle d'entre elles jouait ce bon tour à Bravache. La reine, qui savait bien d'où cela venait, lui dit :

— Allumez une pipe, mon cou-

sin, et vous n'entendrez plus rien.

Bravache ne se le fit pas dire deux fois. Il tira de sa poche une grosse bouffarde, et bientôt un nuage infect, montant jusqu'à la voûte, mit en fuite la Sylphide indignée.

Trois jours après Bravache était encore au château. Il avait conquis les bonnes grâces de toutes les dames, et ne quittait guère la reine, ni sa pipe, car dès qu'il cessait de fumer, la Sylphide venait lui tirer les cheveux, chiffonner sa fraise, défriser sa moustache, et lui chanter pouille. Il se hâtait alors de rallumer sa bouffarde, et la reine souffrait cette grossièreté pour être délivrée de la Sylphide. Celle-ci errait partout, en soupirant, et laissait les jardiniers flamands ratisser, tailler et aplatir le jardin, tant qu'ils voulaient.

Enfin, Bravache partit, à la grande joie de la Sylphide et au grand ennui de la reine, qui eut l'imprudence de laisser voir à cet extravagant qu'elle regrettait sa compagnie, et qui bouda la Sylphide de plus en plus.

La semaine suivante, par une nuit brumeuse, le couvre-feu étant sonné depuis longtemps, et les ponts relevés, tout dormait au château, hors la sentinelle placée sur la tour du nord. La Sylphide errait, selon son habitude. Elle entendit les sons d'une guitare dans le parette du midi, et vit Bravache qui commençait une sérénade à l'espagnole, caché sous la charmille.

Inquiète, la Sylphide vola chez la reine. La chambre de celle-ci était encore éclairée ; les fenêtres de cette chambre donnaient sur la cour inté-

rieure, mais elle communiquait avec une galerie dont le balcon dominait le fossé qui séparait le jardin du château. La reine était seule et lisait un roman. Les sons de la guitare arrivèrent bientôt jusqu'à elle.

— Qu'est ceci ? se dit elle à demi-voix.

— C'est Bravache, dit la Sylphide, il ose venir râcler une guitare dans votre jardin. Je vais aller lui verser un bon arrosoir d'eau fraîche entre col et collet.

— Gardez-vous en bien, méchant lutin ! s'écria la reine. Le prince Bravache est mon parent, et j'entends qu'on le respecte. Je vais aller moi-même lui imposer silence, du haut du balcon.

— A Dieu ne plaise ! dit la Sylphide. Si ce maître fat vous voit au balcon, il ira s'en vanter jusqu'à Rome, et vous serez une reine perdue d'honneur. Et que dirait le roi ?

— Vous êtes bien la Sylphide la plus désagréable du monde, dit la reine. Vous prenez tout au tragique. J'ai voulu rire, et je ne songe nullement à aller sur le balcon. Laissez-moi en repos. Je vais me coucher.

— L. moi, dit la Sylphide, je vais accommoder le galant de la belle façon.

Mais Nigelle ne l'entendait plus. Elle avait menti, elle était devenue sourde à la voix de la Sylphide.

Elle attendit un peu ; puis, croyant la Sylphide partie, elle se leva, et se dirigea vers la galerie, une lampe à la main.

Prompte comme l'éclair, la Sylphide entra dans la chambre du petit prince, l'enleva, sans éveiller l'enfant, ni la nourrice, et le posa doucement sur le seuil du balcon.

L'imprudente Nigelle s'avança vers la porte du balcon. Tout à coup, elle aperçut son fils, qui dormait étendu sur le seuil. A cette vue, il lui sembla qu'un dard aigu lui perçait le cœur. Romans et guitare furent oubliés, et le devoir et l'honneur parlèrent seuls à l'âme de Nigelle. La jeune reine prit son fils dans ses bras, et le reporta doucement dans son berceau. Puis, elle se mit à genoux et pria jusqu'au jour.

Pendant, la Sylphide, perchée sur les créneaux, regardait si elle ne voyait rien venir. Bravache, qui commençait à s'enrhumer dans le brouillard, se hasarda peu à peu, et finit par s'approcher avec précaution du fossé.

— Messire Bravache ! lui cria la Sylphide, en grossissant sa voix, la reine s'est bien moquée de vous. Elle a mandé le roi ; il est ici. Voulez-vous lui jouer un petit air de guitare ?

Bravache détala sans bruit. Son cheval était près de là. Il l'enfourcha lestement, piqua des deux, et oncques ne reparut en Flandre.

La Sylphide retourna près de la reine. Quand l'aurore parut, les yeux de Nigelle, purifiés par ses larmes, purent contempler le visage de son aérienne amie, et elle entendit sa voix harmonieuse.

Jamais depuis, Nigelle ne cessa de jouir de sa présence. Elle devint une princesse parfaite, et la joli fleur, qui porte son nom, et dont elle avait fait venir la graine de la Pélonière, est encore cultivée à Bruges, et rappelle aux Flamands les yeux bleus et les douces vertus de cette reine des temps passés.